



A quel moment peut, on facture

Par **fred1965**, le **26/11/2014 à 14:52**

Bonjour,

Je suis auto entrepreneur, je travaille parfois en sous-traitance.

Ma question porte sur la facturation.

Le sous-traitant qui m'emploie me demande de faire une facture alors que je ne suis toujours pas payé.

Quelle attitude je dois adopter.

Cordialement.

F Pruna.

Par **Legalacte**, le **26/11/2014 à 14:56**

Bonjour,

je ne comprends pas votre question, votre client ne peut pas vous payer tant que vous ne lui faites pas de facture !

Vous devez lui faire une facture et après il devra vous payer.

Par **fred1965**, le **28/11/2014 à 19:29**

Merci pour votre réponse. Vous répondez malgré tous à ma question. En fait les travaux n'étaient pas finis et je me posais cette question, Pourquoi me réclame t'il la facture alors que les travaux ne seront finis que dans 2 jours,d'autant qu'il ne m'avait pas versé le premier acompte dans la totalité. Aujourd'hui le sous -traitant ma réglé 80% Il me demande un délai pour les 20 % restant. J'ai accepté, j'attends le 8 décembre pour le dernier chèque. Le risque pour moi, c'est qu'il n'y a qu'un accord verbal. Encore merci pour votre reponse. Cordialement.